



MATLEX ENERGIES

(Siret : 49311538000047)

M. AUGEZ

97 Rue du Noir Debout

Parc d'activité de la croisette

59242 CAPPELLE EN PEVELE



Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV 36

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 06 août 2026 au 06 août 2027

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 14/11/2025 : K09291T1254000 002 201686/11 - SMA BTP (Paris)

- décennale au 14/11/2025 : K09291T1254000 002 201686/11 - SMA BTP (Paris)

QualiPV 500

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 500 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 07 mars 2026 au 07 mars 2027

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 14/11/2025 : K09291T1254000 002 201686/11 - SMA BTP (Paris)

- décennale au 14/11/2025 : K09291T1254000 002 201686/11 - SMA BTP (Paris)



Numéro QualiPV : QPV/46577

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 31 juillet 2026

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



QualiPV est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 06 août 2027 pour QualiPV 36, 07 mars 2028 pour QualiPV 500